

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

**CIRCULAIRE
15 octobre, 2009**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Highpine Oil & Gas Ltd (HPX)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Daylight Resources Trust (« Daylight ») a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Highpine Oil & Gas Ltd. (« Highpine ») tel qu'annoncé le 8 octobre 2009. Selon les modalités de cette entente, les actionnaires de Highpine ont le droit de recevoir, par action ordinaire détenue, soit (i) 7,00 \$CA, (ii) 0,85 unité de fiducie de Daylight ou (iii) une combinaison des deux options.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des actions de Highpine aura lieu à la fermeture du marché le 15 octobre 2009.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions d'Highpine seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 16 octobre 2009**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **HPX deviendra HPQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **85 unités de fiducie de Daylight (DAY.UN)**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date de mise en vigueur le 16 octobre 2009, les limites de position et de levée seront 31 500 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entièrement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'option HPX seront transférées à la classe d'options HPQ qui constitue le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seules les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Higpine Oil & Gas Limited		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
3,00 \$	HPX	HPQ
4,00 \$	HPX	HPQ
5,00 \$	HPX	HPQ
6,00 \$	HPX	HPQ
7,00 \$	HPX	HPQ
8,00 \$	HPX	HPQ
9,00 \$	HPX	HPQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no : 165-2009